



## JA Vichy Saison 2017/2018



[www.ja-vichy.com/amateurs](http://www.ja-vichy.com/amateurs)



[amateurs@ja-vichy.com](mailto:amateurs@ja-vichy.com)



[www.facebook.com/javamateurs](http://www.facebook.com/javamateurs)

### **Prendre une licence de basket à la JAV, c'est aussi adhérer à une association.**

En adhérant à cette association, le joueur (la joueuse) ou son représentant légal lorsqu'il s'agit d'un mineur, s'engage à prendre connaissance de la charte de l'adhérent et à en respecter le contenu.

1. **En signant une licence, le joueur (la joueuse) ou les parents pour les mineurs s'engagent à participer à la vie du club (*Je joue, j'arbitre, je participe...*).**

Il leur pourra leur être demandé :

- d'assurer le **transport** des équipes lors des déplacements,
- de tenir ou aider à faire la **feuille** de marque ou le **chronomètre** lors de certaines rencontres à domicile,
- d'être responsable de salle pour un match à domicile,
- de laver les maillots de l'équipe 1 ou 2 fois dans la saison
- de tenir la buvette d'après-match,
- d'apporter, à tour de rôle, un gâteau pour le goûter d'après-match, quand le match a lieu à domicile
- d'apporter leur **aide** lors des manifestations organisées par le club (arbre de Noël, loto, bourriche...)

2. La signature d'une licence implique l'**obligation** pour le joueur (la joueuse) de **participer** aux **entraînements** et aux **matches**. Toute **absence** devra être **signalée** au coach ou à l'entraîneur **avant la rencontre** ou **avant la séance d'entraînement**.



## JA Vichy Saison 2017/2018



[www.ja-vichy.com/amateurs](http://www.ja-vichy.com/amateurs)



[amateurs@ja-vichy.com](mailto:amateurs@ja-vichy.com)



[www.facebook.com/javamateurs](http://www.facebook.com/javamateurs)

### **Prendre une licence de basket à la JAV, c'est aussi adhérer à une association.**

En adhérant à cette association, le joueur (la joueuse) ou son représentant légal lorsqu'il s'agit d'un mineur, s'engage à prendre connaissance de la charte de l'adhérent et à en respecter le contenu.

1. **En signant une licence, le joueur (la joueuse) ou les parents pour les mineurs s'engagent à participer à la vie du club (*Je joue, j'arbitre, je participe...*).**

Il leur pourra leur être demandé :

- d'assurer le **transport** des équipes lors des déplacements,
- de tenir ou aider à faire la **feuille** de marque ou le **chronomètre** lors de certaines rencontres à domicile,
- d'être responsable de salle pour un match à domicile,
- de laver les maillots de l'équipe 1 ou 2 fois dans la saison
- de tenir la buvette d'après-match,
- d'apporter, à tour de rôle, un gâteau pour le goûter d'après-match, quand le match a lieu à domicile
- d'apporter leur **aide** lors des manifestations organisées par le club (arbre de Noël, loto, bourriche...)

2. La signature d'une licence implique l'**obligation** pour le joueur (la joueuse) de **participer** aux **entraînements** et aux **matches**. Toute **absence** devra être **signalée** au coach ou à l'entraîneur **avant la rencontre** ou **avant la séance d'entraînement**.